

Orientations budgétaires : les élus avaient des comptes à régler

CONSEIL MUNICIPAL Majorité et opposition ont fait valoir leurs différences sur le futur budget

Le dernier conseil municipal de l'année, hier au Pôle services publics, s'annonçait long et chargé. Il l'a bien été, les élus n'étant visiblement pas pressés de partir en vacances. Il faut bien avouer qu'il y avait un gros morceau : le rapport d'orientations budgétaires (ROB), qui, en début de séance, a donné lieu à plus d'une heure de débat. Il fallait s'y attendre, entre majorité et opposition, les comptes n'étaient pas bons concernant le futur budget 2022.

Le maire, Patrick de Carolis, en préambule, a rappelé les priorités municipales en la matière. Ce ROB "poursuit la promesse engagée l'an dernier : réparer la ville", a-t-il exposé. Les premières réalisations sont lancées, comme l'hôtel de police municipale sur les Lices, ou le plan voirie pour lequel ont été dégagés en 2022 plus de 7 millions d'euros. Et cette "politique de rupture", comme l'a qualifié le maire par rapport à l'ère Schiavetti, s'articule autour d'une confiance retrouvée avec les partenaires institutionnels et financiers, "comme en témoignent le contrat d'aide à l'investissement historique signé cette année avec le Département des Bouches-du-Rhône, ou encore l'accompagnement de deux nouvelles banques, séduites par le projet de la nouvelle municipi-



Au Pôle services publics, les débats ont été âpres autour des orientations budgétaires. Le cap tracé par le maire Patrick de Carolis n'étant pas totalement accepté par l'opposition. /PHOTOS CYRIL HÉLÉY

"Le cap est tracé, mais la route va être longue." PATRICK DE CAROLIS

palité"; d'une optimisation des dépenses et d'une maîtrise de la dette; de la réorganisation des services municipaux; et enfin d'un haut niveau d'investissement. "Sur les trois premières années de mandat, nous aurons investi en moyenne 19,5 millions d'euros par an, soit 50% de plus que les années 2014-2019", a souligné Patrick de Carolis. Qui a tout de même prévenu: ce deuxième budget "exprime la volonté de continuer à remettre la maison Arles en ordre, le cap est tracé, mais ne nous leurrions pas, la route va être longue pour restaurer le cadre de vie. L'héritage est lourd..."

Une référence au passé pas vraiment du goût de Nicolas Koukas. "Il y a des choses positives dans votre rapport d'orientations budgétaires, du moment que ça touche le quotidien des Arlésiens. Je ne vais pas systématiquement dire que tout ce qui est fait n'est pas bien. C'est pour cela que je suis toujours très

étonné que vous puissiez dire que tout ce qui a été fait avant était mauvais", a reproché l'élue d'opposition, citant l'exemple du désendettement de la Ville, amorcé depuis les années 2000 par les municipalités de gauche auxquelles il a appartenu. "Beaucoup de choses ont été faites, il n'y a pas de dette cachée", a-t-il ajouté. Gauche ou droite, il en a aussi été question quand il a rappelé que le maire avait rejoint le parti de l'ex-Premier ministre Edouard Philippe, ou fait certains choix que l'élue communiste ne cautionne pas. "Il ne faut pas sacrifier le service public. Je trouve regrettable qu'en pleine période de Covid, on puisse supprimer le Service d'aide à domicile du CCAS. C'est un exemple de divergence entre nous, moi, j'aurais fait le choix du social!" Nicolas Koukas a également fait part de ses doutes sur le niveau des recettes envisagées, en raison de la situation sanitaire toujours

précaire, de son inquiétude sur la réorganisation des services municipaux, faite sur un fond "de souffrance réelle" des agents, et de ses regrets quant à l'absence dans ce ROB des notions de transitions écologique et démocratique.

"Nous n'avons pas du tout les mêmes options politiques que vous, puisque vous vous êtes enfin résolu à adhérer au parti libéral de M. Edouard Philippe qui préconise la retraite à 67 ans dans son dernier livre, a ironisé un Mohamed Rafai (PS) très offensif. "Vous avez commencé par privatiser le théâtre sous une pseudo-régie, vous venez de supprimer le Service d'aide à domicile du CCAS. Vous êtes en train d'organiser, d'après votre vision, la ville en un XXF arrondissement de Paris. Votre politique ultralibérale, c'est de privatiser et de vendre les bijoux de la Ville!", a-t-il encore lancé.

Sylvie Petetin et Erick Souque ont mené la riposte pour la ma-

"Moi, j'aurais fait le choix du social!"

NICOLAS KOUKAS

majorité. Sur la dette cachée, "jusqu'à présent, on s'amputait d'investissements si bien que la Ville n'a pas été entretenue au niveau où elle le méritait, a assuré l'adjointe aux finances. Par exemple, l'ancienne mandature avait prévu 86000 € de travaux sur le pont de Beynes, c'était des dépenses à minima, nous, on va dépenser 800000€ pour refaire le pont! Quant au théâtre, "il était privatisé, avec une délégation de service public, nous l'avons déprivatisé (sic)", a-t-elle avancé.

Sur le service d'aide à domicile du CCAS, "on va l'arrêter progressivement, mais ce n'est pas très joli d'essayer de faire monter l'angoisse auprès de personnes qui ont besoin de re-

pères, a jugé l'adjoint à la santé. Pourquoi nous arrêtons ce service? Parce que tout simplement nous ne sommes plus performants, nous ne respectons même plus nos engagements vis-à-vis des tutelles, car nous n'accompagnons pas les personnes pour le week-end. Les structures associatives sur le territoire peuvent très bien reprendre ce service, et pour les usagers, il n'y aura pas de hausse de tarifs. Nous savons que nous devons recentrer nos missions. Vous nous avez laissé la ville avec un taux de pauvreté de 24%, contre 14% au niveau national. Nous allons donc axer nos actions sur la solidarité et le pôle social."

"Performance" au CCAS, un terme qui, pour Mohamed Rafai, illustre la différence de philosophie entre majorité et opposition. Et qui a justifié le vote contre de cette dernière concernant l'adoption du ROB.

Christophe VIAL

Le sévère réquisitoire de Cyril Girard

La présentation du rapport de développement durable est un exercice obligé pour toute municipalité. Celui-ci, pour 2021, s'attardait sur les données de 2020. Une année atypique marquée par la crise sanitaire, ce qui explique, a souligné Catherine Balguerie-Raulet, adjointe à la transition écologique, des chiffres inhabituels. Jugez plutôt: 50 % de baisse des émissions de dioxyde d'azote au mois de mai 2020 par rapport à mai 2019, avec des voitures et camions au garage, ou une baisse de près de 25 % des consommations d'énergie de la ville avec le télétravail. Au-delà des données brutes, "l'ambition est de poursuivre l'amélioration du cadre de vie au quotidien pour nos citoyens, déchets, entretien des espaces publics, veiller à la préservation des espaces naturels et aux ressources naturelles (air, eau...) qui contribuent à notre santé", a annoncé l'élue de la majorité.

Mais ce rapport n'a pas convaincu Cyril Girard, qui a tout de même accordé quelques circonstances atténuantes à la majorité arrivée "en milieu d'année 2020." Malgré tout, le réquisitoire de l'élue Changeons d'avenir, qui préfère parler de "développement soutenable", notion qui induit "le respect des limites des écosystèmes et des ressources naturelles", est sévère. "Le diagnostic est tronqué, il occulte volontairement une grande partie des problématiques du territoire, consommation énergétique, pollution atmosphérique, pollution des eaux de surface, disparition des terres agricoles... Ce n'est pas avec un mauvais diagnostic que l'on fait un bon travail", a-t-il déploré, raillant le "plan fontaines" pour "lutter contre le changement climatique." Avant d'ajouter: "Si l'écologie vous intéresse assez peu, dites-le, ça vous fera du bien, plutôt que de proposer ces rapports indignes qui

sont peu en phase avec les préoccupations des citoyens."

Si le document concerne 2020, le maire a contre-attaqué en livrant quelques pistes pour l'année 2022: "Elle sera marquée par des actes et des projets. D'abord une politique ambitieuse dans le domaine du transport, avec la fin de l'étude du plan vélo qui vise à doubler le nombre de voies cyclables sur notre territoire, une remise aux normes des déchetteries, le recrutement d'un policier municipal de l'environnement qui a pour but de repérer les dépôts sauvages, trouver les fautes et verbaliser les contrevenants, le lancement de travaux de sécurisation du canal de la haute Crau, pour l'irrigation des cultures et une gestion durable de la ressource en eau, l'instauration d'un plan de végétalisation...", a énuméré Patrick de Carolis, clôturant ainsi le débat sur cette question. Ch.v.

Le retour

Nicolas Koukas obligé de travailler. Après avoir manqué plusieurs conseils municipaux, Nicolas Koukas a fait son retour au sein de l'assemblée, hier. L'occasion d'une petite mise au point. "J'avais fait le choix en 2015, lorsque j'avais été élu conseiller départemental, de prendre une disponibilité pour exercer ce mandat. Une fois l'élection passée, il était normal de reprendre une activité professionnelle. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas été là. Ce n'est pas pour partir sur Paris, Lyon ou Lille. J'habite toujours, je vous rassure, dans mon quartier natal de Trinquetteille."